



FSU 22

Bulletin trimestriel de la Fédération Syndicale Unitaire des Côtes-d'Armor

n° 62 - juin 2019

Déposé le 26 juin 2019
A distribuer avant le 2 juillet 2019

SITE DE DEPOT

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Édito

Un silence assourdissant

Après la révolte des invisibles, **cette année scolaire s'achève avec le désarroi des fonctionnaires** qui sont, plus que jamais, **méprisés et maltraités par le pouvoir en place.**

La fin de non-recevoir de ce gouvernement aux organisations syndicales et aux fonctionnaires eux-mêmes, que ce soit dans l'hospitalier, l'enseignement, la territoriale... **montre clairement que l'enjeu est la survie d'une Fonction Publique sous statut avec les moyens nécessaires** pour assurer toutes les missions de Service public.

Le degré zéro a été atteint en terme de dialogue social. Cela a abouti à des mots d'ordre inhabituels dans des professions très attachées à leur métier et à la qualité du service rendu. Que ce soit, entre autres, la grève dans les urgences ou celle des surveillances d'examen.

Quid du beau discours plein de bonnes intentions de l'après « grand débat » ?

Rien ! Ou plutôt l'inverse de ce qui était attendu par un mouvement social d'ampleur et réaffirmé lors du « grand débat ».

C'est à dire : **pas plus de justice fiscale, moins de justice sociale** avec une dégradation plus que probable des prestations cumulées sous forme d'un « Revenu Universel d'Activité » à l'anglo-saxonne... qui n'a rien d'universel puisque son attribution dépendra de « l'activité » du demandeur, **des services publics dégradés et dématérialisés** en lieu et place du service public de proximité promis, **d'une diminution globale de la qualité de la formation initiale de nos jeunes par l'attaque frontale du service public d'éducation** (loi Blanquer, « réformes » du lycée général, du lycée professionnel, du bac...).

Enfin, **l'affirmation globalement absurde de vouloir à tout prix « faire mieux avec moins »** voit sa concrétisation dans la loi dite de transformation de la Fonction Publique, dont l'objectif principal est de précariser les agents du service public et de préparer l'externalisation de pans entiers de la Fonction Publique.

À chaque mobilisation, souvent d'ampleur, les réponses sont les mêmes : silence et mépris.

Tout est axé sur une communication habile qui allie mensonges éhontés sur les intentions réelles, négation du mécontentement, minoration des oppositions et tentative de discrédit des opposants par un « laisser-faire » ayant permis les expressions les plus violentes... suivi d'une répression sauvage (12 morts, 4 190 blessés, au 23 mai 2019, 8700 gardes à vue, 2 000 condamnations, 390 incarcérations, au 24 mars 2019*), criminalisant la contestation, du mouvement des gilets jaunes mais aussi de la mobilisation des jeunes opposés aux réformes des lycées, du bac et à parcoursup.

Avec un tel bilan, on a du mal à croire que la démocratie française soit en bonne santé et que toutes ces « réformes » soient dans l'intérêt des usagers.

Comment se satisfaire de cette situation ? Impossible !

Alors, encore plus qu'hier, tous mobilisés le 27 juin pour défendre les services publics et leurs agent.e.s, leurs missions, leurs conditions de travail, leur pouvoir d'achat et exiger le retrait de la loi de « transformation » de la Fonction Publique !

*Saint-Brieuc, le 25 juin 2019,
Olivier Debretagne
Secrétaire départemental*

*https://fr.wikipedia.org/wiki/Mouvement_des_Gilets_jaunes

Édito
page 1

Calendrier électoral
et congrès FSU
page 2

Une réforme parmi
d'autres : la réforme
du lycée général
page 3

Stages FSU 22 et FSU
Bretagne en octobre
2019 + 27 juin
page 4

U. Calendrier des élections départementales et des congrès FSU

Le CDFD est l'instance où s'expriment les militant.e.s des différents syndicats nationaux et courants de pensée de la FSU.

Il garantit un fonctionnement démocratique de notre fédération à l'échelon départemental.

L'échange des listes et professions de foi aura lieu le mardi 10 septembre à 17h au siège départemental de la FSU.

Le bulletin spécial élection sera envoyé le mardi 24 septembre.

Période de vote : de la réception du bulletin jusqu'au vendredi 11 octobre 2019 inclus.

Le dépouillement des votes aura lieu le mardi 15 octobre 2019 à 14h.

Un bulletin « spécial congrès départemental », aux alentours du 20 octobre, donnera les résultats et préparera le congrès départemental du mardi 19 novembre 2019 (au Lycée Jean-Moulin à Saint-Brieuc).



9ème Congrès national de la FSU à Clermont-Ferrand du 9 au 13 décembre 2019

**9 et 18 mai 2019 : fortes mobilisations
départementale et nationale pour défendre la Fonction Publique
et le Service public d'éducation**



Plus de 1000 manifestant.e.s répondant à l'appel CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FSU, FO, Solidaires et UNSA à Saint-Brieuc.

Photo Ouest-France



10000 enseignant.e.s à Paris pour demander le retrait de la loi Blanquer et des réformes des lycées et du baccalauréat

Photo SNES-FSU Bretagne

Une réforme nuisible parmi d'autres : la réforme du lycée général

Le Ministre de l'Éducation Nationale a lancé une réforme du lycée général en promettant un lycée modulaire avec un choix étendu et une orientation progressive. Présentée comme telle, cette réforme paraît séduisante. Mais qu'en est-il vraiment ?

« Vous aurez la liberté de choisir en suivant vos goûts et vos centres d'intérêts » avait promis Blanquer. La réalité décrite dans une note de la Dgesc du 6 mars 2019 sur « le traitement des choix des enseignements de spécialité en 1ère générale » est tout autre. Le café pédagogique résume son contenu : « le principe du libre choix des élèves est en fait cadré par une règle bien plus forte : la gestion administrative. Les élèves ne sont libres de choisir que dans les spécialités que l'administration veut bien leur offrir et s'ils le méritent par leurs notes. ».

Comme le sait toute personne qui a déjà construit un emploi du temps de lycée, **Blanquer a fait des promesses impossibles à mettre en œuvre.**

De plus, la réforme conçoit l'orientation comme « progressive dans son silo » ou en « entonnoir », alors qu'une année est un temps très insuffisant pour se construire une représentation de l'avenir et l'idée même d'un « silo » est contraire à une formation générale ouverte sur des possibilités variées. En effet, le Cnesco propose une orientation tout le long de la vie, une sensibilisation à la connaissance de soi et à la connaissance du monde du travail dès la primaire. L'un des principes est : « Permettre des parcours individualisés plutôt que des orientations définitives et des parcours fortement séparés : développer les passerelles et les possibilités de retour en arrière. »

Il y a trois contrevérités dans la communication gouvernementale :

- la première est qu'un lycée modulaire avec un choix parmi de nombreux modules serait une solution adaptée pour améliorer l'orientation et supprimer la hiérarchie des filières ;
- la deuxième est que le lycée tel qu'il a été promis en février 2019 (3 choix libres de spécialités en 1ère parmi 11) était réellement organisable ;
- la troisième est la volonté réelle de mettre les moyens pour accompagner l'orientation. Or, les 54 heures promises dans l'année n'ont pas été abondées, il faut les prendre dans la « marge ».

Pour le dernier point, c'est la « **marge magique** ». Dans la communication du ministère, la marge (12 h en seconde, 8 h en

première et en terminale) sert à tout (dédoublings, options, accompagnement personnalisé, tutorat...). Cependant dans la réalité de l'établissement, elle ne peut servir qu'une fois. Les programmes sont ambitieux avec des attendus en terme de travail personnel et en groupe, d'expérimentation et d'utilisation des outils informatiques. Ils imposeraient, à eux seuls, une utilisation de la totalité de la marge en dédoubléments, elle ne suffirait même pas à couvrir les besoins réels de chaque discipline. Il faut encore rajouter le financement des options, qui font la richesse des établissements, encore et toujours sur la « marge magique ». C'est dire si le mensonge est énorme.

Qu'importe ! L'idée est de faire une réforme qui diminue les coûts.

Aujourd'hui, il y a une quasi-unanimité des Psychologues de l'Éducation Nationale pour **concevoir une orientation par essais-erreurs**. C'est à dire choisir la ou les dominantes que l'on a envie d'explorer et en approfondir les savoirs ainsi que la connaissance du domaine des métiers qui y sont liés, quitte à prendre son temps et à recommencer dans un autre champ des possibles.

Cela exige :

- d'avoir du temps pour approfondir le domaine que l'on a envie d'explorer ;
- de permettre de changer d'orientation sans limitation liée aux statistiques des « redoublements ».

Le lycée Blanquer ne le permet pas, il gère des flux d'élèves à moindre coût.

À chaque choix d'orientation, les lycéens sont stressés. **L'ajout d'une étape** (abandon d'une des spécialités en fin de 1ère) **rajoute du stress. Le manque de lisibilité** des conséquences de ses choix est un facteur, là encore, de stress et, comme les familles issues de classes favorisées ont les « codes » de ces choix, **il s'agit aussi d'un facteur d'inégalité.**

Cette inégalité est aussi territoriale car l'implantation des spécialités est très variable d'un établissement à l'autre et plus il est gros plus il aura de spécialités (10 spécialités au lycée Le Dantec à Lannion, par exemple) et plus il est petit et/ou typé moins il aura de spécialités (4 spécialités au lycée Chaptal de Saint-Brieuc, par exemple). S'ajoute une inégalité de financement des spécialités entre le réseau public et privé : pas de Langues et Cultures de l'Antiquité dans le réseau des lycées publics costarmoricains alors que cette spécialité est ouverte dans le réseau des lycées privés du département !

« Orientez-vous en fonction de la matière

qui vous intéresse et non en fonction du niveau atteint sur les compétences structurantes » : pure hypocrisie, car si les élèves le font, les possibilités d'orientation sont moindres. Les passerelles ne sont pas systématiques et les priorités sont moins fortes après une réorientation.

Enfin, la dernière atteinte est d'avoir sorti les mathématiques du tronc commun, car il faut un niveau suffisant pour celles et ceux qui ne veulent pas approfondir les mathématiques mais l'utiliseront comme outils en plus du niveau approfondi.

Or le lycée Blanquer ne propose que le niveau approfondi, de niveau « S » ou pas de mathématiques en 1ère. Absurde, car pour un grand nombre de filières du supérieur dont les sciences économiques, les sciences sociales, la majorité des formations technologiques, il est nécessaire d'avoir assimilé certains outils mathématiques et d'en maîtriser la logique.

Le niveau « normal » ou « mathématiques complémentaires » ne sera ouvert qu'en terminale et pris sur la « marge magique » pour ceux qui auront pris la spécialité mathématiques en 1ère. Du coup, cette réforme accentue encore la hiérarchie des filières qu'elle prétendait combattre !

Si on fait le bilan du lycée général de Blanquer :

- Il est basé sur l'orientation dans son « silo », alors que cette façon de voir est inefficace et rajoute du stress ;
- Il ne prend pas en compte l'importance de l'expression écrite et des mathématiques pour la poursuite des études ;
- Il n'offre pas la diversité des niveaux en mathématiques nécessaires pour les études supérieures, la hiérarchisation des filières n'étant donc pas supprimée ;
- Il rajoute de l'hypocrisie dans le système d'orientation et des inégalités sociales et territoriales.

Cette réforme n'est ni une solution pour les problèmes réels ou ressentis du lycée, ni réalisable. Elle rajoute du stress et renforce les biais sociaux et territoriaux. Il est donc plus que jamais nécessaire de réclamer son abrogation.

Olivier Debretagne

Sources

Publications du SNES et : <http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2019/03/11032019Article636878872313563017.aspx>

<https://blogs.mediapart.fr/viviane-micaud/blog/200319/comprendre-les-causes-du-desastre-du-lycee-general-de-blanquer> avec une analyse intéressante mais une partie très partisane sur le rôle des syndicats qui montre une réelle méconnaissance de ceux-ci et du SNES-FSU en particulier.

Stage FSU 22 le mardi 8 octobre 2019

« Réformes des retraites : une contre-révolution »

Au lycée Jean Moulin à Saint-Brieuc de 9h à 16h

Toutes les informations et le modèle de lettre de demande d'autorisation d'absence sont proposées sur notre site internet FSU 22 : <https://fsu22.fsu.fr/>

La présentation du système de retraites actuel sera suivie d'un historique des dernières réformes et de la présentation de modifications qui pourraient intervenir rapidement.

Il vous sera ensuite présenté le changement radical de système de retraite envisagé par Macron et son gouvernement ainsi que ses implications, mais aussi les alternatives à cette véritable contre-révolution.

Pour s'inscrire :

Envoyez par mail à fsu22@fsu.fr l'indication de vos nom et prénom, de votre syndicat, de votre adresse et de votre numéro de téléphone ou remplissez le coupon ci-dessous à renvoyer à FSU 22, 18 rue de Brest, 22000 Saint-Brieuc.

Nom : _____ Prénom : _____
 Syndicat : _____
 Adresse : _____

Téléphone : _____
 Prendra son repas sur place : oui - non*
 *rayez la mention inutile

STAGE FSU Bretagne les 17 et 18 octobre 2019

« De l'assiette à la planète, la révolution qui vient. »

Village vacances de Ker Al Lann à Guitté

Vous trouverez la présentation de ce stage sur le site de la FSU Bretagne.

De nombreuses et nombreux intervenant-es ont été contacté-es. Seront présents : Paul Ariès, politologue, directeur de la rédaction du mensuel les Z'Indigné.e.s, Henri Daucé, paysan à Romillé et représentant de la Confédération paysanne au CESER de Bretagne, Marc Dufumier, agro-économiste ancien professeur en agriculture comparée à l'Institut national agronomique Paris-Grignon (INA-PG) spécialiste des systèmes agraires et de leur



évolution, Serge Le Quéau, militant de Sud-PTT qui a organisé le collectif de soutien aux salariés de Triskalia intoxiqués, et Julien Rivoire, animateur pour la FSU de la Coalition Climat 21.

INSCRIPTIONS EN LIGNE :

Taper huit.re/StageFSU dans la barre d'adresse de votre navigateur

Manifestation Jeudi 27 juin 2019 pour la Fonction publique :

FSU, CGT, UNSA, CFTD, Solidaires, CFEC-CGC

12h place de la préfecture à Saint-Brieuc

Toutes et tous mobilisé-es pour obtenir le retrait du projet de loi Blanquer, des réformes des lycées, du baccalauréat et l'abandon du projet de loi Fonction Publique !

Cher.e collègue, n'oublie pas de te resyndiquer en 2019-2020 pour pouvoir participer au vote, au congrès départemental et soutenir l'action de ton syndicat FSU.